

Inauguration du pôle d'échange de Voreppe



Le 15 novembre dernier, le pôle d'échange de Voreppe a été inauguré en présence de nombreux élus.

Cet aménagement a pour objectif de faciliter et de développer l'utilisation du train, et de favoriser le rabattement vers la gare pour les modes doux ainsi que l'accès des bus.

Le coût total du projet s'élève à 2.9 millions d'euros cofinancé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Pays Voironnais, la ville de Voreppe et le Département de l'Isère.

Une première phase d'aménagement s'est déroulée au niveau de l'Arcade avec la création de :

- > 118 places de parking,
- > d'une voie dédiée aux bus,
- > de cheminements liés aux modes doux.

Et une deuxième phase d'aménagement s'est déroulée au niveau de la gare avec :

- > la transformation de l'ancienne route de la gare en voie réservée aux piétons et cycles et entièrement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite,
- > la création d'une nouvelle voie réservée aux véhicules motorisés,
- > l'aménagement d'un parking de 153 places et d'une dépose minute,
- > la création d'une plateforme bus desservie par les lignes W et Express 2,
- > le réaménagement du parvis de la gare SNCF,
- > la création d'une voie verte en provenance du chemin des Seites.